

BOURSES D'ÉTUDES



Bourse d'études du Grand Prix (1re place)

Université d'Ottawa (Ont.)	19 000 \$ ¹ , 12 000 \$ (\$3,000 par année)
Université de Saint-Boniface (Man.)	4 000 \$ par année
Université de Moncton (N.-B.)	33 000 \$ ² , 12 000 \$ (3 000 \$ par année)- anglophones 26 000 \$ ² , 12 000 \$ (3 000 \$ par année)- francophones
Université Sainte-Anne (N.-É.)	10 000 \$ (2 000 \$ par année)
Campus Saint-Jean, UofA (Alb.)	8 000 \$ (2 000 \$ par année)

Bourse d'études de deuxième prix (2e place)

Université d'Ottawa (Ont.)	15 000 \$ ¹ , 8 000 \$ (2 000 \$ par année)
Université de Saint-Boniface (Man.)	3 000 \$ par année
Université de Moncton (N.-B.)	24 000 \$ ² , 3 000 \$ (750 \$ par année)- anglophones 17 000 \$ ² , 3 000 \$ (750 \$ par année)- francophones
Université Sainte-Anne (N.-É.)	7 500 \$ (1 500 \$ par année)
Campus Saint-Jean, UofA (Alb.)	4 000 \$ (1 000 \$ par année)

Bourse d'études de troisième prix (3e place)

Université d'Ottawa (Ont.)	11 000 \$ ¹ , 4 000 \$ (1 000 \$ par année)
Université de Saint-Boniface (Man.)	2 000 \$ par année
Université de Moncton (N.-B.)	22 000 \$ ² , 1 000 \$ (250 \$ par année)- anglophones 15 000 \$ ² , 1 000 \$ (250 \$ par année)- francophones
Université Sainte-Anne (N.-É.)	10 000 \$ (2 000 \$ par année)
Campus Saint-Jean, UofA (Alb.)	2 000 \$ (500 \$ par année)

Prix supplémentaires

Université d'Ottawa : Tous les participants nationaux restants sont admissibles à une bourse d'études de 1 000 \$.

¹ Représente les montants amalgamés des bourses d'études respectives combinées avec la Bourse d'admission académique et la Bourse d'accès aux études en français.

² Représente le montant total des bourses d'études respectives combinées avec d'autres bourses d'admission.

Remarque : Le nombre d'années pendant lesquelles un étudiant est admissible à la bourse correspond à la durée de son programme. Par exemple, un étudiant qui a obtenu le 2e prix et qui suit un programme de 2 ans pourrait être admissible à recevoir 3 000 \$ par année pendant 2 ans.

Détails concernant l'admissibilité et les exigences

Université d'Ottawa

Admissibilité :

- Pour recevoir le prix, les gagnants doivent être des citoyens canadiens ou des résidents permanents et doivent commencer des études à temps plein à l'Université d'Ottawa.
- Être inscrit à au moins 2 cours par trimestre enseignés en français.
- Maintenez une moyenne cumulative pondérée de 5,5 ou plus.

Remarques :

Les prix de première, deuxième et troisième place sont renouvelables, et tous les prix peuvent être combinés avec la Bourse d'admission renouvelable de l'Université d'Ottawa (jusqu'à 4 000 \$ par an) et la Bourse d'accès aux études en français (1 000 \$ par an). Le montant total maximum potentiel des récompenses combinées est de 26 000 \$ sur 4 ans.

Exigences :

- Les étudiants doivent s'inscrire à 6 crédits (2 cours) enseignés en français pendant les deux semestres de l'année scolaire. Ces cours peuvent être des cours de langue française (grammaire, compétences en écriture, etc.) ou des cours de matières (comme l'Histoire, les Affaires, la Biologie, etc.) qui sont enseignés en français.
- Dans le cas d'un prix de première, deuxième ou troisième place, les bénéficiaires doivent maintenir une moyenne pondérée de 5,5 (équivalent à un C) pour renouveler la bourse d'études.
- Il n'y a aucune « valeur en espèces » pour les prix si le gagnant choisit d'étudier ailleurs.

Université de Saint-Boniface

Admissibilité :

- Ces bourses d'études sont offertes aux gagnants du Concours d'art oratoire dans les catégories mentionnées ci-dessus.
- L'étudiant doit être inscrit à un programme universitaire de premier cycle de trois ou quatre ans (minimum de 24 crédits, dont 21 crédits enseignés en français à l'Université de Saint-Boniface) ou à un programme collégial de deux ans ou plus (minimum de 80 % d'un cours), immédiatement à la fin de la 12e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Au moment de l'inscription, présentez la lettre de confirmation de bourse d'études de l'Université de Saint-Boniface.

Critères de renouvellement :

- Maintenir une moyenne cumulative pondérée de 3,5 ou plus;
- S'inscrire pour chaque année consécutive de votre programme (minimum de 24 crédits de cours par année dans un programme universitaire, dont 21 crédits de cours enseignés en français à l'Université de Saint-Boniface ou 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial).

Remarques :

Ce prix ne peut pas être réclamé si l'étudiant souhaite transférer ses crédits à l'Université de Saint-Boniface après avoir terminé son premier semestre ou les semestres suivants dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire. Vous ne pouvez pas recevoir ce prix et une bourse d'admission, la Bourse d'excellence du Baccalauréat International – premier ou deuxième niveau, la Bourse d'excellence du Baccalauréat International – certificat ou une bourse de 2e année offerte en fonction de la moyenne cumulative.

Dans tous les cas, l'étudiant recevra la bourse la plus généreuse. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois, peu importe le nombre de fois où l'on remporte le Concours d'art oratoire. Les gagnants qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme d'études secondaires peuvent reporter leur prix jusqu'en septembre après l'obtention de leur diplôme ou un an après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Université de Moncton

Admissibilité :

- Les bourses sont destinées aux étudiants qui étudient sur l'un des trois campus de l'Université de Moncton.
- L'étudiant doit être inscrit à un minimum de 11 crédits de cours par session scolaire.
- Les prix sont renouvelables pour un maximum de quatre ans. Les étudiants doivent maintenir une moyenne de 3,80 ou mieux.
- Les prix peuvent être combinés avec d'autres bourses d'admission de l'Université de Moncton, telles que la bourse du mérite à l'admission (jusqu'à 3 000 \$ par année);
 - Pour les étudiants des écoles anglophones, des bourses d'études pour poursuivre des études en français langue seconde (6 000 \$ pour la première année d'études, renouvelable à 1 000 \$ les années suivantes; grâce à la contribution du gouvernement du Canada et de l'administrateur du programme, l'ACUFC, ainsi que du gouvernement du Nouveau-Brunswick);
 - Pour les étudiants des écoles francophones en milieu minoritaire, 2 000 \$ pour la première année d'études.
- Si le gagnant ne peut pas utiliser la bourse parce qu'il n'a pas encore reçu son diplôme d'études secondaires. La bourse sera maintenue jusqu'en septembre suivant, lorsque l'étudiant aura reçu son diplôme.
- La bourse ne sera pas valide pour les étudiants qui fréquentent une autre institution et souhaitent fréquenter l'un des trois campus de l'Université de Moncton à temps partiel.

Université Sainte-Anne

Pour recevoir une bourse d'étude de l'Université Sainte-Anne, l'étudiant doit :

- Participer au Concours d'art oratoire national de CPF et choisissez l'option de bourse d'étude de l'Université Sainte-Anne;
- Répondre aux critères généraux d'admissibilité de l'Université Sainte-Anne;
- S'inscrire à des études à temps plein dans un programme universitaire ou collégial et suivre au moins neuf (9) crédits de cours par semestre. Le baccalauréat en travail social n'est pas admissible, car il est offert en partenariat avec l'Université Laurentienne.

Critères de renouvellement :

- Ces bourses d'études peuvent être attribuées pour une durée maximale de cinq (5) ans à condition que le bénéficiaire obtienne et maintienne une moyenne cumulative de 3,6 ou plus, soit inscrit à l'université à temps plein (30 crédits) pendant les trimestres d'automne et d'hiver de l'année scolaire. La bourse d'études n'est pas renouvelable pour les étudiants qui s'inscrivent à la première année préparatoire du baccalauréat en travail social.

Exigences :

- Ceci est une bourse d'admission. La première tranche de la bourse d'études doit être utilisée pendant la première année d'université du bénéficiaire.
- Les étudiants qui remportent des bourses d'études, mais ne sont pas admissibles à fréquenter l'université l'année scolaire suivante verront leur bourse d'études mise en réserve.
- Cette bourse d'études peut être combinée avec d'autres bourses académiques.
- Cette bourse doit être acceptée tel qu'elle est attribuée et n'est ni transférable ni convertible en argent. Le montant sera réduit des frais de scolarité.
- Cette bourse ne peut être remportée qu'une seule fois; elle ne peut pas être combinée avec des bourses provenant du même concours (qu'il soit provincial ou national).

Campus St Jean, Université de l'Alberta (Alb.)

Pour recevoir le prix du Campus Saint Jean-Université de l'Alberta, les gagnants doivent :

- Répondre aux critères généraux d'admissibilité du Campus Saint Jean-Université.
- S'inscrire à des études à temps plein dans un programme régulier de premier cycle et suivre au moins neuf crédits par semestre de cours enseignés en français sur le campus Saint-Jean. Le prix ne peut être décerné qu'aux étudiants qui entament leur première année d'études dans un programme offert au Campus St-Jean.
- Les étudiants au Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue) et au BScEng (cohorte de Saint-Jean) ne sont pas admissibles au premier, deuxième ou troisième prix.
- Il n'est pas possible de réclamer un prix si l'on transfère au Campus Saint-Jean après un premier ou un semestre ultérieur d'études postsecondaires.
- Les étudiants qui remportent le premier, deuxième ou troisième prix, mais qui ne sont pas admissibles à fréquenter l'université pendant l'année scolaire 2019-2020 ne verront pas leur prix mis en réserve.
- **Postulez en ligne pour le prix au plus tard le 30 avril.**

<https://uofa.ualberta.ca/campus-saint-jean/programmes/bourses>

Critères de renouvellement :

- La deuxième tranche du prix sera attribuée la deuxième année à condition que le titulaire du prix obtienne et maintienne une moyenne cumulative pondérée (MCP) de 3,0 ou plus, soit inscrit à temps plein pour la deuxième année et suive au moins neuf crédits de cours par semestre enseignés en français au Campus Saint-Jean.
- Il n'est pas possible de réclamer un prix si l'on transfère vers ou depuis le Campus Saint-Jean après un premier ou un semestre ultérieur d'études postsecondaires.

Remarques :

- Le prix sera remis en deux versements. La première tranche sera accordée pour la première année du programme d'études et la deuxième tranche sera accordée pour la deuxième année du programme d'études selon les critères de renouvellement.
- Pour les bénéficiaires, ce prix peut être combiné avec toute autre bourse du Campus Saint-Jean et de l'Université de l'Alberta.